



« Guichet Santé 41 » à Blois

Le guichet Santé 41 a ouvert à Blois pour le respect des droits des usagers

Écouter, Informer, Orienter, Accompagner figurent en premier, dans le cahier des charges du nouveau Guichet Santé 41 (Usagers, vos droits) ouvert à Blois, pour toute la région Centre-Val de Loire.

Afin d'améliorer ou de tenter d'améliorer, ensemble, avec une équipe formée pour cela, les parcours de santé de tout citoyen ayant fait appel à la médecine et connaissant des « problèmes » administratifs, pour faire respecter ses droits et lui permettre de s'orienter dans les différentes voies de recours possibles, si nécessaire, ensuite, entre autres pistes.

Situé rue du Gouffre, près la Grande Poste, et facilement accessible, ce guichet n'a que deux autres équivalents en France. Sa vie sera donc auscultée et suivie pendant les deux ans de son galop d'essai en souhaitant qu'il puisse perdurer au moins 5 ans.

Issu de la loi de modernisation du système de santé français, ce guichet d'accompagnement des plaintes et réclamations en santé (GAARS), recevra, en toute confidentialité, celles et ceux qui viendront avec ou sans rendez-vous (conseillé toutefois !) de 9h30 à 12h30 et de 14 à 17 heures, les lundis, mercredis et vendredis.

Un numéro d'appel gratuit (08 01 90 22 16) et un autre classique (02 54 58 66 23) fonctionneront, du lundi au vendredi, de 9 à 17 heures, tout comme le mail (contact@guichet-sante-41.org) ou le site

internet (www.guichet-sante-41.org).

Claire Lemette, cheffe de projet, et son assistante administrative, Natacha Ulmi, sont à pied-d'œuvre depuis le 16 septembre dernier et l'inauguration, le 23 septembre, a permis de faire connaître ce lieu qui risque d'être très fréquenté et dont la nécessité sera prouvée, rapidement, tant il est parfois, difficile, pour un usager de s'y reconnaître dans les labyrinthes plus que sinueux des paperasseries et des administrations.

Le comité directeur de ce GAARS est composé d'Olivier Servaire-Lorenzet, président du CTS 41 et directeur du centre hospitalier Simone-Veil de Blois ; Élisabeth Levet, présidente de la formation spécifique Expression des usagers ; Danièle Desclerc-Dulac, présidente de France Assos Santé-Centre-Val de Loire, et Romain Laniesse, coordinateur régional France Assos Santé-Centre-Val de Loire.